



IMT Atlantique
Bretagne-Pays de la Loire
École Mines-Télécom

Ingénieur spécialité informatique, réseaux, télécoms

Inscription

Les admissions se font via la plate-forme de candidatures communes de l'Institut Mines-Télécom. Les candidats peuvent poser leur candidature sur une seule ou plusieurs formations par apprentissage de l'IMT.

Accédez à la candidature en ligne sur la plateforme de l'Institut Mines-Télécom

Frais de dossier

Les frais de dossier s'élèvent à 70 € pour la 1^{ère} formation demandée et 20 € par formation supplémentaire demandée.

Les candidats pupilles de la nation sont dispensés du paiement de ces frais d'inscription ; pour les candidats boursiers de l'Éducation nationale au titre de l'année de l'inscription, les frais de dossier se montent à 20 € pour la 1^{ère} candidature et 10 € par candidature supplémentaire (justificatifs à fournir).

Candidats de nationalité étrangère

Hors CEE, il est impératif pour intégrer la formation d'obtenir une autorisation provisoire de travail (APT) portant la mention "étudiant en apprentissage". Cette APT est délivrée par la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) sous condition d'un contrat de travail.

Source URL:

<http://www.imt-atlantique.fr/fr/formation/ingenieur-par-apprentissage/ingenieurs-specialite-informatique-reseaux-telecoms?p=TXYLIGyQTozWMYcy%3DBdF>